



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25648>

Département(s) de publication : **973**

Annonce n° **24-25648**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

Correspondant : Werley GROMAT

Adresse : Balata La Chaumière, 97351 Matoury

Coordonnées :

Téléphone : +33 594282828

Télécopieur : +33 594282820

Courriel : werley.gromat@cacl-guyane.fr

Adresse internet : <http://www.cacl-guyane.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ÉTUDE POUR L'OPTIMISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN FRUITS ET LEGUMES LOCAUX DANS LES CANTINES SCOLAIRES DE LA CACL

Lieu d'exécution et de livraison : Guyane Française, 97300

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché ordinaire

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

3 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 08/04/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours. Règlement par acomptes mensuels. Modalités de financement des prestations : sur fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée. La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois : en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; en qualité de membre de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 02/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr/perso/CACL-Matoury>. Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée. La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury

Adresse : 4, Esplanade de la Cité d'Affaire CS 36029 97357 MATOURY CEDEX, 97351 MATOURY

Coordonnées :

Téléphone : +33 594282828

Courriel : werley.gromat@cacl-guyane.fr

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours. Règlement par acomptes mensuels. Modalités de financement des prestations : sur fonds propres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/02/2024